

Syndicat mixte

Avant pays savoyard

Une structure d'ingénierie de développement territorial mutualisée entre les communautés de communes de Yenne, de Val Guiers et du Lac d'Aiguebelette.

Le SMAPS



3
Communautés
de communes

34
Communes

25 000
habitants



Le SMAPS

Créé en 1995, le SMAPS est un établissement public dont les compétences sont listées dans ses statuts, après validation par les EPCI* membres, et officialisées par arrêté préfectoral.

Il rassemble les intercommunalités pour l'élaboration et la mise en oeuvre de projets de développement pour le territoire dans des domaines d'intervention reliés à ses compétences. Il est également engagé dans des programmes qui permettent de mobiliser des financements à destination de ses membres et de porteurs de projets privés du territoire.

Son RÔLE



- Organiser des réflexions et de **mener des projets à l'échelle de l'Avant Pays Savoyard**
- **Mobiliser** des financements départementaux, régionaux, nationaux et européens pour le développement du territoire
- Regrouper des moyens et des **compétences d'ingénierie** dont les EPCI* seuls ne pourraient pas disposer
- Développer les **partenariats**, les **réseaux** et la transversalité dans le traitement des dossiers
- Assurer une **coordination** de projets et une planification à l'échelle du territoire.

Pour QUI ?

- Les 3 **communautés de communes** membres
- Les **communes** de l'Avant Pays Savoyard
- Les **structures privées** (entreprises ou associations)

Son FINANCEMENT

- **10 € / habitant / an**
- Cotisations des EPCI pour 25 %
- Subventions pour 75 %

Les projets et les actions sont menés avec

- Les acteurs locaux*
- Les partenaires institutionnels*
- Les territoires voisins



- CC. de Yenne
- CC. Val Guiers
- CC. lac d'Aiguebelette

* GLOSSAIRE

Développement territorial

Le développement territorial est un processus volontariste cherchant à accroître l'attractivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale.

Acteurs locaux

Acteurs à l'œuvre sur un territoire : État, élus locaux, populations, organisations de la société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers, etc.

EPCI

Etablissement public de coopération intercommunale.

Partenaires institutionnels

Partenaires relevant d'institutions reposant juridiquement sur une personne morale de droit public c'est-à-dire régie par le droit public quant à son organisation et son fonctionnement.

Dispositifs contractuels

Programmes de développement mis en œuvre par une institution pour déployer sa politique. Ils sont souvent proposés sur appel à projets par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

DOMAINES D'INTERVENTION : exemples

(Liste non exhaustive)



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Élaborer et mettre en oeuvre le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Accompagner les démarches de planification et d'urbanisme (PLU, habitat, zone d'activités)
- Suivre la consommation du foncier
- Réaliser un schéma directeur cyclable



HABITAT

- Définir une politique à 10-20 ans
- Soutenir l'amélioration de l'habitat (OPAH)

ENERGIE

- Identifier et mettre en oeuvre des actions pour réduire les consommations et développer la production d'énergies renouvelables



DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

- Soutenir la création ou reprise d'entreprises
- Accompagner le développement touristique
- Développer les circuits courts alimentaires



CULTURE

- Développement culturel
- Lecture publique avec un réseau de bibliothèques



Atelier Alcotra



Coopération
Leader ViaRhôna

COMPÉTENCES TECHNIQUES



ACCOMPAGNEMENT
ET COORDINATION
DE PROJETS



RECHERCHE
DE FINANCEMENTS



CONCEPTION
ET MISE EN OEUVRE
DE PLAN D'ACTION



DÉFINITION
DE STRATÉGIES



CO-CONSTRUCTIONS
DE PROJETS



VEILLE
ET PROSPECTIVE

GOUVERNANCE



UN COMITÉ SYNDICAL

18 élus titulaires et 18 élus suppléants
soit 6 titulaires et 6 suppléants
par communauté de communes membres.

PRISE DE
DÉCISIONS



DES TECHNICIENS CHARGÉS DE MISSION

(voir ci-dessous)
En lien avec un élu
de référence.



UN BUREAU

1 Président + 1 ou plusieurs vices-présidents
élus par le comité syndical et d'autres membres.



DES GROUPES DE TRAVAIL, ET COMMISSIONS THÉMATIQUES

Élus et techniciens. Ex : Comité Scot,
Comité de pilotage, Comité Vélo...

ANALYSE,
ÉCHANGES,
PROPOSITIONS

PROPOSITIONS,
MISE EN OEUVRE

ÉQUIPE TECHNIQUE

DIRECTION ET ADMINISTRATION

- **Direction - TEPOS - Coopération Alcotra**
Armelle DEVINANT 06 60 29 73 19
armelle.devinant@avant-pays-savoyard.com
- **Assistante administrative - Gestion Leader**
Jennifer BRETTON 04 76 37 21 54
info@avant-pays-savoyard.com
- **Comptabilité - Budget - Paye**
Denise VIBERT
denise.vibert@avant-pays-savoyard.com

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **SCOT - Urbanisme - Habitat**
Adeline MASBOU 06 69 46 65 93
adeline.masbou@avant-pays-savoyard.com
- **Cartographie - SIG**
Kévin GUEFFIER 04 76 37 21 54
kevin.gueffier@avant-pays-savoyard.com

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

- **Création et développement économique**
Marie PAYART 06 69 47 50 03
mpayart@auvergnerhonealpes-entreprises.fr
- **Programme Leader - Développement touristique**
Philippe BELUZE 06 69 48 43 91
philippe.beluze@avant-pays-savoyard.com
- **Activités de pleine nature - Vélo - Natura 2000**
Christophe MAUREL 06 69 44 76 78
christophe.maurel@avant-pays-savoyard.com

CULTURE

- **Développement culturel**
Alice DESBENOIT 06 69 07 85 32
alice.desbenoit@avant-pays-savoyard.com
- **Lecture publique et numérique**
Mélanie ARRIVÉ 07 60 19 97 05
melanie.arrive@avant-pays-savoyard.com
- **Lecture publique et animations**
Lise ESTRAGNAT 06 69 49 91 46
lise.estragnat@avant-pays-savoyard.com



**avantpays
savoyard**
SYNDICAT MIXTE

Accueil ☎ 04 76 37 21 54
www.avant-pays-savoyard.com

PRINCIPAUX PARTENAIRES

